

**FORMULAIRE DE DECLARATION D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE**  
**Modèle à adresser en application de l'article L. 233-8 II du code de commerce à**

|  |
|--|
| <p><b>AMF</b><br/>Autorité des marchés financiers<br/>Direction des Emetteurs<br/>17, place de la bourse<br/>75002 PARIS</p> <p>Tel : <b>01 53 45 62 77/48</b> Fax : <b>01 53 45 62 68</b></p> |
|--|

*En application de l'article L. 233-8 II du code de commerce et de l'article 223-16 du règlement général de l'AMF, les sociétés dont des actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé publient sur leur site Internet et transmettent à l'AMF, à la fin de chaque mois, le nombre total de droits de vote et le nombre d'actions composant le capital de la société s'ils ont varié par rapport à ceux publiés antérieurement. Ces sociétés sont réputées remplir l'obligation prévue au I de l'article L. 233-8 du code de commerce.*

• **Coordonnées de la personne chargée de suivre le présent dossier :**

- \* Nom et Prénom : VERLY Marc
- \* Tel : 03.59.31.20.00 Fax : 03.59.30.20.05 Email : mverly@citeonline.org

• **Société déclarante :**

- \* Dénomination sociale : GROUPE IRD
- \* Adresse du siège social : 40 Rue Eugène Jacquet 59700 MARCQ-EN-BAROEUL
- \* Marché Réglementé (Eurolist) :  
 Compartiment A  Compartiment B  Compartiment C

**1. Nombre total d'actions composant le capital de la société déclarante : 2.903.273**

**2. Nombre total de droits de vote de la société déclarante incluant droits de vote suspendus : 2.903.273**

Ce total sert de base pour la déclaration des franchissements de seuils des actionnaires (comme le prévoit le dernier alinéa de l'article 223-11 du règlement général, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

- \* Origine de la variation : contrat de liquidité
- \* Date à laquelle cette variation a été constatée : 30/11/2017

Lors de la précédente déclaration en date du : 31/10/2017 le nombre total d'actions était égal à : 2.903.273

- \* le nombre total de droits de vote (incluant les actions privées de droit de vote) était égal à : 2.903.273

**3. Nombre total de droits de vote de la société déclarante HORS droits de vote suspendus [soit total droits de vote dit exerçables]: 2.896.236 au 30/11/2017 contre 2.898.959 au 31/10/2017**  
(ce chiffre est transmis à l'AMF à titre d'information)

Fait à : Marcq, le 04/12/2017

Signature :  
M. VERLY  
Directeur Général